EVALUER UN ELEVE ALLOPHONE NOUVELLEMENT ARRIVE

Comme tout élève, l'élève allophone doit être évalué car quelles que soient sa finalité (sommative ou formative) ou sa forme (note ou compétence), l'évaluation fait partie intégrante du processus d'apprentissage.

Le protocole d'évaluation progressive permet à l'enseignant de faire rapidement entrer l'EANA dans un système de notation et à l'EANA de mesurer ses progrès.

Il se décline en 3 temps. Il peut se faire sur un an pour des élèves scolaires qui progressent rapidement et sur deux ans, pour les élèves les plus en difficultés.

A l'issue de la première année, les élèves de 4ème et de 3ème peuvent passer le DELF (Diplôme d'Etudes en Langue Française). Il est préférable d'attendre la deuxième année pour les élèves les plus en difficulté. L'élève allophone de 3ème ne va pas présenter l'ensemble des examens possibles, c'est à l'équipe pédagogique de choisir celui que l'élève pourra réussir et qui le valorisera.

ETAPE 1 : ELEVE NON EVALUE

Les EANA arrivés récemment en France, surtout quand ils ont été peu ou pas scolarisés antérieurement, ne peuvent pas encore être évalués dans toutes les disciplines.

Mais chaque enseignant peut les évaluer sur des compétences transversales communes à l'ensemble des disciplines (respect des codes sociaux, organisation du travail scolaire, interaction…).

Ce référentiel dans la partie « Socialisation scolaire » propose des compétences que chaque enseignant peut s'approprier en fonction de sa discipline.

Cet outil est aussi plus particulièrement destiné à permettre aux enseignants de valider des compétences (inférieures au cycle 3) dans leur discipline pour les élèves peu ou non lecteurs/scripteurs qui n'ont pas acquis les fondamentaux.

ETAPE 2 : EVALUATION DIFFERENCIEE (ANNEE 1) ET ADAPTEE (ANNEE N+1)

Cette étape peut démarrer à partir du premier trimestre de scolarisation pour certains EANA (pour les plus en difficultés au plus tard à partir du début du troisième trimestre).
Elle sera plus ou moins longue selon le profil des élèves et les exigences de certaines disciplines. Elle peut durer 2 ans pour les élèves qui en ont besoin.

C'est au moment de l'élaboration des évaluations/contrôles que chaque enseignant doit fixer, en fonction des acquis constatés dans la discipline et en français, les objectifs qu'il vise pour l'EANA.

Comment différencier et adapter les évaluations ?

- **La différenciation va porter sur la quantité et sur l'étayage, quelques exemples :**
  - ✓ Réduire le nombre de questions à traiter
  - ✓ Simplifier le vocabulaire & les consignes
  - ✓ Expliquer les consignes à l'oral

- ✓ Donner la possibilité de traiter l'évaluation avec des documents (cahier, manuel…)
- ✓ Utiliser le dictionnaire bilingue et le répertoire du lexique éventuellement constitué dans la matière
- ✓ Evaluer des connaissances à l'oral (il est souvent plus facile pour un EANA de dire que d'écrire)
- ✓ Faire l'évaluation en deux temps : une partie avec une couleur en autonomie, puis une autre partie avec une autre couleur en utilisant les documents
- ✓ Ne pas noter les questions non comprises et ne pas hésiter à mettre une note sur 7 ou sur 12 au lieu d'une note sur 10 ou sur 20
- ✓ En langue étrangère, donner les consignes dans les deux langues (français/anglais, français/italien, français/espagnol)
- ✓ Terminer le travail d'expression écrite à la maison (sans contrainte de temps).

- **Le bulletin scolaire de l'EANA** précise explicitement la situation de l'élève : une ligne FLE/FLS spécifique est rajoutée et pour les disciplines d'inclusion, il est complété avec les notes obtenues (portées telles quelles) en précisant qu'elles sont adaptées au profil spécifique de l'élève.

Les commentaires des enseignants porteront ainsi sur les acquis évalués et l'attitude de l'élève pour avancer dans des apprentissages complexes et s'approprier une culture scolaire nouvelle. Mais l'enseignant ne pourra l'évaluer sur ces aspects que s'il a lui-même contribué à développer cette connaissance, l'EANA ne peut l'acquérir seul.

ETAPE 3 : VERS UNE EVALUATION NORMALISEE

Il serait bien de commencer la notation normale en fin de première année (troisième trimestre pour les élèves scolaires qui suivent) et pour les élèves plus en difficulté garder une évaluation adaptée (cf. étape 2).

Le dictionnaire bilingue reste un outil d'aide incontournable qui peut être maintenu. Il est désormais autorisé pour tous les examens dans les différentes disciplines pendant les 3 premières années de scolarité de l'élève.

Cette étape est indispensable pour que l'élève puisse se positionner par rapport aux niveaux attendus dans les examens et pour permettre la construction d'une véritable orientation.

L'EANA doit avoir être évalué dans toutes les disciplines en fin de deuxième année de scolarité.

Ce protocole doit être souple (phases de durée différentes selon les élèves)
L'adaptation peut être pratiquée par tous les professeurs qui ont des EANA : elle se fait en lien avec l'enseignant de FLE/FLS et sous l'autorité du chef d'établissement.
Il est important d'expliciter la démarche aux élèves concernés, à leurs parents, aux autres élèves de la classe.

Contact : CASNAV
11 avenue du général Champon
GRENOBLE
Tél : 04 76 74 76 41
Mail : ce.casnav@ac-grenoble.fr